

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Sixième session

Bangkok, 28-30 août 2019

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Action régionale : mise en place effective
du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes****Mise en place effective du Réseau Asie-Pacifique pour
la résilience aux catastrophes****Note du secrétariat*****Résumé*

À sa cinquième session, en 2017, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a appuyé les mesures tendant à regrouper les différents volets de ses travaux relatifs aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux applications spatiales et numériques régionales aux fins de la réduction des risques de catastrophe dans le cadre d'un réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, appelé à devenir un pôle de connaissances à l'échelle régionale. Le présent document donne un aperçu des progrès accomplis durant la phase de démarrage (2017-2019) et décrit les quatre axes de travail proposés pour la suite des travaux du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes au cours de la période 2020-2022, à savoir : les dispositifs d'alerte rapide multirisque, les données et statistiques, les innovations et les applications technologiques, et l'enrichissement des connaissances pour améliorer les politiques.

Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes sera un regroupement de plusieurs réseaux, ce qui permettra de mobiliser les savoir-faire et les ressources dont disposent déjà les réseaux et partenariats existants afin d'en tirer parti pour mettre au point des solutions pratiques de nature à renforcer la résilience dans toute la région Asie-Pacifique, l'accent devant être mis sur les quatre grands foyers de risque que le secrétariat a recensés dans le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019 (*Asia-Pacific Disaster Report 2019*).

Le Comité est invité à fournir des orientations supplémentaires quant aux domaines de travail proposés et aux exemples de résultats escomptés qui sont ici présentés.

* ESCAP/CDR/2019/L.1.

** La soumission tardive du présent document s'explique par une pénurie de personnel résultant du gel des recrutements de personnel temporaire.

I. Foyers de risque de catastrophe : le contexte d'une action coopérative au niveau régional

1. Le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique de 2019 intitulé *Asia-Pacific Disaster Report 2019* donne une vue d'ensemble de la situation de risque dans la région et s'intéresse à tous les types de catastrophes – intensives, extensives, à évolution lente ou soudaines. Il avance une estimation des risques de séisme, de tsunami, d'inondation, de cyclone tropical et d'onde de tempête et prend également en compte, pour la première fois, les catastrophes à évolution lente, comme les sécheresses. Globalement, les pertes totales résultant de ces catastrophes coûtent en moyenne quelque 675 milliards de dollars par année, soit un montant quatre fois plus élevé que celui estimé dans les éditions antérieures du rapport. Les sécheresses sont à elles seules responsables de 60 % des pertes annuelles moyennes – viennent ensuite les tremblements de terre, les inondations et les cyclones tropicaux. Le rapport montre également qu'il y a de plus en plus de catastrophes liées à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques dans la région, avec à la clef des risques de catastrophe futurs toujours plus complexes, nombreux et imprévisibles.

2. Le rapport souligne également que nombre de catastrophes sont transfrontières et concentrées autour de foyers de risque caractérisés par une convergence de facteurs de vulnérabilité sociale, de fragilité économique et environnementale, comme expliqué ci-dessous.

A. Foyer de risque n° 1 : bassins fluviaux transfrontières

3. En Asie du Sud et du Sud-Est, dans certains bassins fluviaux transfrontières, la pauvreté, la faim et la sous-alimentation persistent, et le risque d'inondations et de sécheresses est particulièrement élevé. Les catastrophes qui surviennent dans ces zones à risque ont des effets dévastateurs sur les moyens d'existence des pauvres, qui vivent essentiellement de l'agriculture. La région Asie-Pacifique compte dix des quinze pays du monde les plus exposés – économiquement et socialement – aux crues fluviales annuelles¹. En fait, environ 40 % des pauvres dans le monde vivent autour des principaux bassins fluviaux transfrontières de l'Asie du Sud ou à proximité de ceux-ci ; il s'agit de la plus grande concentration de pauvres à l'échelle mondiale².

4. Le risque de sécheresse est également très répandu en Asie du Sud et du Sud-Est. Dans ces sous-régions, les changements climatiques et la variabilité des conditions météorologiques se traduisent souvent par un dérèglement des moussons ou par la survenance de phénomènes liés à El Niño ou à La Niña, entre autres phénomènes météorologiques extrêmes. Si l'on en croit le scénario qui anticipe un réchauffement de 1,5 °C, de nombreux pays déjà vulnérables aux inondations ou aux sécheresses vont être encore plus exposés à ce type d'aléas.

¹ Tianyi Luo et autres, « World's 15 countries with the most people exposed to river floods », World Resources Institute, 5 mars 2015.

² Banque mondiale, *South Asia Water Initiative: Annual Report from the World Bank to Trust Fund Donors – July 2014/June–2015* (Washington, D.C., 2015).

B. Foyer de risque n° 2 : la « ceinture de feu »

5. Le foyer de risque localisé autour de la « ceinture de feu » est une zone d'intense activité tectonique, où surviennent environ 90 % des tremblements de terre dans le monde, avec pour conséquence un risque de tsunami important en Asie du Nord-Est et du Sud-Est. De ce fait, une grande partie des infrastructures critiques de la région sont vulnérables : ce risque concernerait 28 % des centrales électriques, 34 % des câbles à fibres optiques utilisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), 42 % des infrastructures routières, 32 % des aéroports et 13 % des ports. Lorsqu'il s'agit d'intervenir en urgence à la suite d'une catastrophe, il est essentiel que les réseaux routiers, les aéroports et les ports soient opérationnels pour faciliter les évacuations et la distribution du matériel. Les pannes d'électricité peuvent avoir un effet boule de neige, affectant les services de santé et l'infrastructure des TIC, dont dépend en grande partie la rapidité de l'intervention en cas de catastrophe.

6. Autour de la ceinture de feu, l'infrastructure des TIC, notamment les câbles sous-marins à fibres optiques de certains pays (comme la Chine, l'Indonésie, le Japon, les Philippines, la République de Corée et Singapour, qui ont des réseaux particulièrement denses), est particulièrement exposée.

7. L'activité sismique de cette zone menace aussi les centres de production d'énergie et les infrastructures de transport. Cette zone est sillonnée de très nombreux axes routiers et nœuds d'échange, tandis que de nombreuses centrales de production d'électricité (à base de charbon, de fioul ou d'énergie hydraulique) sont exposées aux tremblements de terre et tsunamis, ce problème concernant en particulier le Japon et les Philippines.

C. Foyer de risque n° 3 : petits États insulaires en développement du Pacifique

8. Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont particulièrement exposés aux effets des changements climatiques, puisqu'ils sont sur la trajectoire des cyclones et à proximité de la ceinture de feu du Pacifique. Les petits États insulaires en développement comptent donc parmi les pays les plus vulnérables du monde.

9. Dans des pays comme les Palaos, les Tonga et Vanuatu, un nombre très important d'habitants ainsi qu'une part considérable du produit intérieur brut sont exposés aux risques de catastrophe (voir le document ESCAP/CDR/2019/1). Une personne vivant dans un petit État insulaire en développement du Pacifique y est trois à cinq fois plus exposée qu'une personne vivant en Asie du Sud-Est ou en Asie du Sud.

D. Foyer de risque n° 4 : zones sujettes aux risques de tempête de sable et de poussière

10. Dans les régions arides et semi-arides, on s'inquiète de plus en plus de la fréquence et de l'intensité croissantes des tempêtes de sable et de poussière. Ces tempêtes sévissent dans les régions à risque d'Asie de l'Est et du Nord-Est, d'Asie du Sud et du Sud-Ouest et d'Asie centrale et sont une conséquence de la dégradation des terres, de la désertification, des changements climatiques et de l'utilisation non durable des terres et des

ressources en eau³. En Asie du Sud, en Asie du Sud-Ouest et en Asie centrale, les tempêtes de poussière frappent le plus souvent les zones suivantes : le bassin du Sistan (situé au sud-est de la République islamique d'Iran et au sud-ouest de l'Afghanistan), ainsi que d'autres régions du sud-est de la République islamique d'Iran, le Baloutchistan (nord-ouest du Pakistan), le désert du Thar dans l'État du Rajasthan (ouest de l'Inde), les plaines d'Afghanistan (région du Turkistan) et la zone du Registan en Ouzbékistan. Les poussières provenant de ces régions se déplacent vers le nord jusqu'en Asie centrale, vers le sud au-dessus de la mer d'Arabie et vers l'est jusqu'en Asie du Sud-Est⁴. Ces grosses tempêtes de sable et de poussière ne perturbent pas seulement les flux économiques en endommageant les infrastructures de transport multimodales, elles ont également un impact considérable sur la santé des populations.

11. La région Asie-Pacifique compte certains des foyers de risque de catastrophes transfrontières les plus étendus du monde. Avec les changements climatiques, il est probable que ces phénomènes s'intensifient encore⁵. Comme les catastrophes ne connaissent pas de frontières, s'attaquer à ce problème supposera de mettre sur pied des actions stratégiques et coopératives aux niveaux régional et sous-régional, en complément des mesures nationales.

II. Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes : phase de démarrage (2017-2019)

12. La Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique⁶ jette les bases d'une coopération régionale visant à combler les lacunes en matière de résilience. Elle fait de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience l'un des domaines prioritaires de la coopération régionale afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans la région. Afin de traduire les ambitions de la Feuille de route en une structure opérationnelle pour la réduction des risques de catastrophe, à sa cinquième session, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a appuyé les efforts déployés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour regrouper les différents volets de ses travaux relatifs aux dispositifs d'alerte rapide multirisque, aux applications spatiales et aux innovations numériques en un réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, qui ferait office de pôle de connaissances à l'échelle régionale⁷. Il constituerait également un réseau propre à promouvoir une plus grande cohérence dans la mise en œuvre des cadres de développement de portée mondiale, notamment en facilitant la concertation entre les membres du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience relevant du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique.

³ CESAP, *Sand and Dust Storms in Asia and the Pacific: Opportunities for Regional Cooperation and Action* (ST/ESCAP/2837).

⁴ N. J. Middleton, « A geography of dust storms in South-West Asia », *International Journal of Climatology*, vol. 6, n° 2 (1986).

⁵ *Asia-Pacific Disaster Report 2017: Leave No One Behind - Disaster Resilience for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.17. II.F.16).

⁶ E/ESCAP/73/31, annexe II.

⁷ ESCAP/74/17.

13. Les mesures prises au cours des deux dernières années pour mettre en place les diverses composantes du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes sont résumées dans les sections suivantes du présent document. Les travaux menés par le Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, rattaché au Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique au cours de la même période, sont présentés dans le document portant la cote ESCAP/CDR/2019/INF/1.

A. Élargissement et approfondissement de la portée des dispositifs d'alerte rapide multirisque dans la région

14. Au cours des deux dernières années, on s'est attaché à stimuler l'action régionale en matière de lutte contre les catastrophes naturelles, un problème qui devient de plus en plus pressant dans de nombreuses zones de la région.

15. Par suite de l'augmentation de la fréquence des cyclones tropicaux de forte intensité qui se forment au-dessus de la mer d'Arabie, quatre nouveaux membres ont rejoint le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux en 2018, dont la République islamique d'Iran, dernier en date dans la zone géographique couverte par la CESAP. Cette expansion du Réseau devrait déboucher sur une coopération régionale plus poussée afin de renforcer les capacités de préparation, et cela dans l'ensemble du bassin de l'océan Indien.

16. La portée géographique du Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est a été élargie pour y inclure les petits États insulaires en développement du Pacifique, comme l'a demandé la Commission dans sa résolution 71/12. Un projet financé par le Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP a été mis en œuvre dans le Pacifique Sud-Ouest pour encourager la création de forums nationaux sur les perspectives climatiques fonctionnant sur le principe, bien éprouvé en Asie, des forums nationaux consacrés à la mousson. Ce projet a permis d'améliorer le cadre permettant d'adapter les informations et données climatiques pour qu'elles puissent être exploitées au niveau de la communauté dans les pays pilotes concernés, à savoir les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa.

17. Après la recommandation formulée par le Comité de la réduction des risques de catastrophe à sa quatrième session en 2015⁸, la CESAP et l'OMM ont décidé d'élargir leur partenariat par l'intermédiaire du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien. À la dix-septième session du Comité des cyclones tropicaux en 2018, les États membres du Pacifique ont reconnu que le partenariat entre la CESAP et l'OMM pourrait contribuer à renforcer les capacités opérationnelles en matière d'alerte rapide et de préparation aux cyclones et serait utile pour permettre à l'Asie de partager ses données d'expérience avec le Pacifique, et vice-versa. Cette question sera abordée à la prochaine session du Comité des cyclones tropicaux en 2020.

⁸ E/ESCAP/72/19.

18. Le tsunami qui a frappé l'île de Sulawesi (île des Célèbes) a clairement montré qu'il était urgent de mieux comprendre les mécanismes des tsunamis en champ proche et le fonctionnement des dispositifs d'alerte rapide dans ce type précis de tsunami. Par conséquent, le Conseil consultatif du Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est a agi avec résolution en approuvant un projet intitulé « Renforcer les systèmes d'alerte rapide aux tsunamis dans le nord-ouest de l'océan Indien grâce à la coopération régionale » lors de sa dix-neuvième session, en novembre 2018. Mis en œuvre par la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le projet se concentre sur la zone de subduction du Makran, dans le nord-ouest de l'océan Indien, qui a essuyé un tsunami meurtrier il y a de cela plus de 70 ans⁹.

19. Les efforts visant à réunir diverses institutions pour mettre sur pied un système régional d'alerte aux tempêtes de sable et de poussière ont bien avancé. Le rapport commun du secrétariat et du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes intitulé *Sand and Dust Storms in Asia and the Pacific: Opportunities for Regional Cooperation and Action* (« tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique : possibilités de coopération et d'action au niveau régional ») prônait la mise en place d'un système reposant sur le partage de données entre pays et sur une compréhension commune des déclencheurs paramétriques. En outre, la CESAP s'est associée au groupement des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (United Nations Coalition on Combating Sand and Dust Storms) et espère que ses travaux à l'échelon régional aideront à définir, au niveau du système des Nations Unies, une démarche coordonnée pour s'atteler à ce problème, comme préconisé dans la résolution 72/7 de la Commission sur la coopération régionale pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique.

20. Après les inondations d'une ampleur sans précédent qui ont frappé la République islamique d'Iran en 2019 et à la demande du Gouvernement, le secrétariat et le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes ont été invités à s'associer à l'équipe des Nations Unies chargée d'évaluer les besoins après la catastrophe. Sous la direction du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le secrétariat a été prié de diriger l'étude d'impact macroéconomique.

B. Applications des techniques spatiales au service de la réduction des risques de catastrophe

21. L'adoption du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030)¹⁰ par les États membres de la CESAP en 2018 représente un jalon important dans l'utilisation des outils géospatiaux numériques aux fins de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience. Sur les 188 initiatives définies dans le Plan d'action, 50 sont liées à des innovations dans le domaine des

⁹ CESAP, « Tsunami early warning systems in the countries of the North West Indian Ocean region with focus on India, Islamic Republic of Iran, Pakistan, and Oman: synthesis report » (avril 2017). Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP-Synthesis-Report.pdf.

¹⁰ ESCAP/75/10/Add.2.

applications des techniques spatiales pour la gestion des risques de catastrophe, la réduction des risques, l'évaluation des catastrophes, les interventions d'urgence, la production alimentaire résiliente et la résilience des écosystèmes agricoles, et les aléas climatiques.

22. Le secrétariat a aidé les gouvernements à renforcer leurs capacités d'utilisation des applications des techniques spatiales et des données géospatiales pour améliorer les dispositifs d'alerte rapide multirisque dans le Pacifique. Les Gouvernements des Îles Salomon et des Tonga ont mis en place un protocole d'alerte commun et amélioré la précision de leurs prévisions météorologiques avec l'appui technique du Gouvernement japonais, de l'Institut asiatique de technologie et de l'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique.

23. De plus, les États membres de la Commission ont désigné la CESAP secrétariat du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, ce qui marque une étape clef pour renforcer les capacités des États membres à exploiter les informations géospatiales à des fins d'alerte rapide multirisque et de renforcement de la résilience face aux catastrophes, dans le cadre de l'application de la résolution 2016/27 du Conseil économique et social intitulée « Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale ».

24. Grâce aux activités du Groupe d'experts des statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat a continué de renforcer les liens entre les organismes internationaux dans le but d'améliorer les statistiques relatives aux catastrophes. En mai 2018, le Cadre statistique relatif aux catastrophes a été finalisé grâce à la contribution de plusieurs groupes et organismes internationaux. Les membres du Groupe d'experts ont veillé à ce que le Cadre stratégique soit aligné sur les cadres convenus au niveau mondial. En octobre 2018, le Comité de statistique a approuvé le Cadre et appuyé les recommandations du Groupe d'experts concernant son application et l'élaboration du matériel pédagogique et des programmes d'assistance technique à l'appui de sa mise en œuvre. Il a également appuyé la recommandation tendant à transformer le Groupe d'experts en un groupe de travail technique chargé de soutenir la mise en œuvre du cadre stratégique par les organismes nationaux. Ces recommandations seront examinées plus avant par le Comité de la réduction des risques de catastrophe à sa sixième session.

C. Améliorer la connectivité régionale au moyen du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

25. Résilience aux catastrophes rime automatiquement avec connectivité numérique résiliente, cette connectivité devant être fiable, abordable et disponible pour tous et à tout moment. Néanmoins, les études du secrétariat montrent qu'il existe toujours un fossé numérique dans la région et qu'il ne cesse de se creuser. Dans 14 pays de la région, moins de 2 % de la population a accès au large bande fixe. Après plus d'une décennie de progrès rapides dans l'ensemble de la région, la situation n'a guère évolué. L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information vise à combler cette lacune. À sa soixante-quinzième session, par sa résolution 75/7, la Commission a approuvé le Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2019-2022) et le Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2019-2022). Le secrétariat y est prié de

continuer à appuyer la mise en œuvre de l'initiative à travers des programmes sous-régionaux et par l'intermédiaire du déploiement conjoint des câbles à fibres optiques le long des infrastructures passives, un moyen économique de généraliser l'accès au large bande.

D. Partage des connaissances au profit de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience

26. Depuis que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté par les Nations Unies, le secrétariat adapte ses supports de connaissances relatifs à la réduction des risques de catastrophe afin qu'ils répondent mieux au besoin de promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en contribuant au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030.

27. Dans l'édition 2017 d'une de ses publications phares, le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, la CESAP a cherché à déterminer comment concrétiser l'engagement de ne laisser personne de côté, qui est au cœur du Programme 2030, dans le cadre des initiatives de réduction des risques de catastrophe. Cette analyse a été approfondie dans l'édition 2019 du rapport, qui propose des solutions propres à accroître l'autonomie et à mieux inclure ceux qui vivent dans le dénuement absolu et dans des zones fortement sujettes aux catastrophes. Le rapport de 2019 en question servira de base aux débats de fond de la sixième session du Comité de la réduction des risques de catastrophe, de même qu'à une réunion ministérielle qui sera organisée en 2019 par le Gouvernement philippin et d'autres États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), en collaboration avec le secrétariat, en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

28. Depuis 2016, le dispositif régional d'apprentissage sur la réduction des risques de catastrophe prend la forme d'une activité annuelle de renforcement des capacités axée sur la cohérence des politiques, qui est un des principes directeurs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et du Plan régional pour l'Asie en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). En 2018, l'activité organisée à ce titre s'est intéressée à l'innovation et à des approches de la cohérence des politiques fondées sur des données factuelles. Un guide pratique publié sous le nom de « Policy coherence for disaster risk reduction and resilience: from evidence to implementation » (cohérence des politiques pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience : des données factuelles à la mise en œuvre), élaboré par le secrétariat, a constitué la principale contribution aux débats, l'idée étant de favoriser la cohérence entre les cadres mondiaux de développement, en particulier entre le Programme 2030 et le Cadre de Sendai.

29. Dans un contexte marqué par la sécheresse qui sévit dans de nombreux pays d'Asie du Sud-Est, les secrétariats de la CESAP et de l'ASEAN ont annoncé la publication d'une étude intitulée *Ready for the Dry Years: Building Resilience to Drought in South-East Asia* (se préparer à la sécheresse en renforçant la résilience en Asie du Sud-Est) lors de la trente-quatrième réunion du Comité de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes, en avril 2019. L'étude conclut que, au vu des épisodes de sécheresse dont la localisation et l'intensité varient constamment, il est important d'intervenir à temps si l'on veut limiter les dommages face à la menace des changements climatiques et des sécheresses prolongées. Cette étude sert de base à une stratégie de lutte contre les sécheresses à l'échelle de l'ASEAN.

30. En établissant des rapports sur les répercussions possibles d'El Niño en 2018 et 2019, la CESAP, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie et le PNUD ont démontré comment la prévision d'un aléa (par exemple, El Niño) peut servir à déterminer l'incidence probable de ce phénomène sur divers secteurs et zones géographiques. On a ainsi pu préparer et planifier les interventions d'urgence. Les éditions 2018 et 2019 du rapport sur les répercussions possibles ont bien pris en compte l'exposition aux risques climatiques de différentes zones géographiques dans la région en utilisant les informations fournies par l'Atlas des risques de catastrophe en Asie-Pacifique, référentiel central des bases de données géospatiales sur les aléas, l'exposition et les risques, qui a été créé dans le cadre du programme de travail du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes¹¹.

31. Un rapport du secrétariat intitulé « Ocean accounting for disaster resilience in the Pacific SIDS: a brief note for policymakers » (comptabilité des océans pour la résilience aux catastrophes dans les PEID du Pacifique : note de synthèse à l'intention des décideurs) a permis d'enrichir les travaux du partenariat appelé « Ocean Accounts Partnership for Asia and the Pacific » (partenariat pour la comptabilité des océans pour l'Asie et le Pacifique). En approfondissant les connaissances sur les catastrophes d'origine océanique dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, ce rapport propose une méthode permettant de les quantifier, afin d'orienter les politiques à suivre pour atteindre l'objectif de développement durable n° 14.

32. Les deux dernières années ont montré que le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes fournissait des services spécialisés en tant que pôle de connaissances à l'échelle régionale. Ce réseau ayant permis de renforcer des capacités et de créer des partenariats, la section suivante présente les axes de travail du Réseau et ses résultats escomptés, ainsi que son maillage de partenariats pour la période de 2020 à 2022.

III. Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes : phase opérationnelle (2020-2022)

33. Le Réseau vise trois objectifs : a) promouvoir l'inclusion et l'autonomisation des communautés à risque dans les zones particulièrement exposées aux catastrophes ; b) tirer parti des réseaux de partenariats multi-niveaux préexistants pour faire jouer la coopération régionale en cas de catastrophe à évolution lente ou d'inondation et c) promouvoir des solutions en recourant à des applications technologiques novatrices.

34. Le Réseau entend travailler dans les domaines suivants : a) dispositifs d'alerte rapide multirisque ; b) données et statistiques ; c) innovations et applications technologiques et d) enrichissement des connaissances pour améliorer les politiques.

¹¹ CESAP et Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, « 2018/2019 El Niño Asia-Pacific Impact Outlook for December 2018 to February 2019 », 6 décembre 2018. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/ESCAP-RIMES%20EI%20Ni%C3%B1o%20Advisory_6%20December.pdf et CESAP, Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque et PNUD, « 2018/19 El Niño Asia-Pacific Impact Outlook for March to April 2019 », 1^{er} mars 2019. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/resources/201819-el-ni-o-asia-pacific-impact-outlook-march-april-2019.

A. Domaine 1 : dispositifs d'alerte rapide multirisque**1. Un réseau de réseaux**

35. Le Réseau international des dispositifs d'alerte rapide multirisque (figure I) est conçu pour renforcer les partenariats verticaux – du niveau national jusqu'au niveau communautaire et du niveau régional jusqu'au niveau mondial – ainsi que les partenariats horizontaux grâce à la coopération internationale entre les organismes publics responsables de la réduction des risques de catastrophe. La plateforme régionale de la CESAP pour les dispositifs d'alerte rapide multirisque (figure II) est la composante régionale du Réseau international des dispositifs d'alerte rapide multirisque. Elle fournit un système efficace d'alerte rapide aux tsunamis de bout en bout dans les bassins de l'océan Indien et du Pacifique, en s'appuyant sur le partenariat entre la CESAP et la Commission océanographique intergouvernementale, le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux et le Comité CESAP/OMM des typhons. On notera à cet égard que depuis plus d'une décennie, le Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est contribue largement à répondre aux besoins non satisfaits des pays à haut risque de l'océan Indien et du Sud-Est asiatique en matière de dispositifs d'alerte rapide multirisque.

Figure I
Maillage de partenariats pour le Réseau international des dispositifs d'alerte rapide multirisque



Source : OMM, Second Multi-Hazard Early Warning Conference (deuxième conférence sur l'alerte rapide multirisque), tenue en mai 2019.

Abréviations : CCR, Centre commun de recherche ; CREWS, Risques climatiques et systèmes d'alerte précoce ; FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; GFDRR, Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement ; IAEA, Agence internationale de l'énergie atomique ; IN-MHEWS, Réseau international des dispositifs d'alerte rapide multirisque ; Integrated Research on Disaster Risk (IRDR) ; PNUD, Programme des Nations Unies pour le développement ; UNDRR, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes ; UNITAR, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ; UNOSAT, Programme opérationnel pour les applications satellitaires et WFP, Programme alimentaire mondial (PAM).

Figure II
Plateforme régionale de la CESAP pour les dispositifs d’alerte rapide multirisque



Abréviations : PNUE, Programme des Nations Unies pour l’environnement et OMM, Organisation météorologique mondiale.

36. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, agissant par l’intermédiaire de sa plateforme régionale pour les dispositifs d’alerte rapide multirisque, s’appuiera sur le savoir-faire du Réseau international des dispositifs d’alerte rapide multirisque pour faciliter le partage des compétences et des bonnes pratiques et faire de sa plateforme un élément des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, d’adaptation aux changements climatiques et de renforcement des capacités.

37. La création du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l’information sur les catastrophes en janvier 2018 a renforcé la capacité du secrétariat, qui est désormais mieux à même d’aider les pays à surmonter certains problèmes communs en rapport avec l’information sur les catastrophes, et cela pour plusieurs types d’aléas, comme le montre la figure II.

38. Outre les phénomènes météorologiques extrêmes associés aux typhons et aux cyclones tropicaux (pilier I), aux aléas géophysiques et aux tsunamis qu’ils peuvent provoquer (pilier II), le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes s’occupe également des catastrophes à

évolution lente. Il compte mobiliser les capacités techniques du groupement des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière (pilier III), qui vient d'être créé. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes constitue donc un réseau regroupant d'autres réseaux, dont la mission est de remédier aux insuffisances des dispositifs d'alerte rapide multirisque en tirant parti des progrès et innovations technologiques en Asie et dans le Pacifique.

2. Activités et résultats visés

39. Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 26 de la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat stimule la coopération régionale visant à promouvoir l'adoption de mesures efficaces aux niveaux régional et sous-régional pour renforcer la modélisation, l'évaluation, la cartographie et la surveillance des risques de catastrophe et les dispositifs d'alerte rapide multirisque applicables aux catastrophes communes et transfrontières. La promotion du renforcement des capacités en matière de changements climatiques et de résilience à ces changements est également considérée comme l'un des domaines prioritaires de la coopération régionale au paragraphe 28 b) de la Feuille de route.

40. En intégrant ces domaines de coopération prioritaires dans le cadre d'action du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, les activités du Réseau seront axées sur l'offre de produits et de services d'appui technique destinés à améliorer la prévision des inondations et les dispositifs d'alerte rapide pour les bassins fluviaux transfrontières et les catastrophes à évolution lente.

Service d'appui technique 1 : prévision des inondations et dispositifs d'alerte rapide

41. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes permettra de réunir les compétences de ses réseaux pour améliorer les systèmes opérationnels de prévision des inondations et d'alerte rapide dans les bassins fluviaux transfrontières, qui constituent un foyer de risque important dans la région¹².

42. Ces institutions techniques uniront leurs efforts pour rendre les pays mieux à même d'utiliser les innovations scientifiques et les techniques qui permettent d'améliorer l'accès aux données et à l'information et d'accroître le temps de leur mise à disposition et la confiance des utilisateurs en vue de l'application des prévisions des inondations dans leurs opérations. Ainsi, les progrès des technologies modernes, comme les mégadonnées et les ensembles multi-modèles, peuvent être utilisés pour établir des prévisions probabilistes et accroître la disponibilité de prévisions et le temps de mise à disposition de l'information en de nombreux endroits. Un système de prévision d'ensemble est particulièrement utile dans les bassins fluviaux transfrontières, où la circulation des données et de l'information est souvent déficiente. Des produits et services adaptés au niveau régional seront mis au point pour permettre aux pays d'utiliser les produits des systèmes de prévision d'ensemble gérés par les principaux centres de prévision. Ces produits et services leur permettront également de mieux absorber les

¹² En s'appuyant sur les travaux réalisés dans le cadre du projet mis en œuvre avec l'appui financier du Gouvernement allemand par l'intermédiaire de l'Agence allemande de coopération internationale.

informations aussi bien météorologiques que climatiques et d'améliorer ainsi le temps de mise à disposition des prévisions utiles pour la prise de décisions opérationnelles.

43. Les résultats visés au niveau régional dans ce domaine de travail comprendront une mise à jour du référentiel CESAP/Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie sous la forme la plus appropriée (en ligne ou comme système d'aide à la prise de décisions) à l'usage des prévisionnistes chargés de la prévision des crues et des dispositifs d'alerte rapide dans les bassins fluviaux transfrontières¹³, ceci afin de fournir les informations nécessaires pour utiliser les cadres de modélisation probabiliste et déterministe et pour intégrer les modèles météorologiques, hydrologiques et de prévision des crues, et pour accéder en temps réel aux données et informations de sources multiples. Un manuel de référence à l'intention des utilisateurs de dispositifs d'alerte rapide en cas d'inondation sera également élaboré en vue d'assurer une meilleure prise en compte de ces informations dans la prise de décisions en rapport avec ces risques.

Service d'appui technique 2 : catastrophes à évolution lente, en particulier les sécheresses et les tempêtes de sable et de poussière

44. Le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique 2019 (*Asia-Pacific Disaster Report 2019*), résumé dans le document ESCAP/CDR/2019/1, relève que les risques de catastrophe à évolution lente sont les plus importants dans la région Asie-Pacifique. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes visera donc en particulier à traiter ce problème en amenant les partenaires à travailler ensemble aux produits et services régionaux destinés à améliorer les dispositifs d'alerte rapide aux catastrophes à évolution lente et les applications correspondantes. Ces partenaires opèrent actuellement en tant que communautés distinctes et la valeur ajoutée du Réseau serait de les amener à travailler ensemble, suivant la demande, sur les produits et services qui combindraient utilement les informations sur les risques pour tous les calendriers considérés.

45. Le secrétariat aide depuis longtemps les pays à mieux utiliser l'information climatique de longue durée (un à six mois) pour qu'ils puissent prendre, en connaissance de cause, les décisions tactiques et stratégiques dans les secteurs tributaires des conditions climatiques en contribuant aux forums nationaux sur les perspectives climatiques (également appelés « forums de la mousson »), qu'organisent les services hydrométéorologiques nationaux. On pourrait, dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, contribuer à resserrer les liens entre les forums régionaux et nationaux organisés sur ce thème. Les forums régionaux sur les perspectives climatiques qui se tiennent régulièrement en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique Sud bénéficieront d'un appui pour leur permettre de continuer à assurer l'offre importante de ressources techniques et le renforcement des capacités aux services hydrométéorologiques nationaux et aux utilisateurs des prévisions.

¹³ CESAP, « Tsunami early warning systems in the countries of the North West Indian Ocean region with focus on India, Islamic Republic of Iran, Pakistan, and Oman » et CESAP et Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, « Flood forecasting and early warning in transboundary river basins: a toolkit » (Bangkok, 2016). Disponible à l'adresse suivante : [www.unescap.org/sites/default/files/Flood_toolkit_High Res.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/Flood_toolkit_High_Res.pdf).

46. Une évaluation fine des risques à l'échelle sous-saisonnaire (deux à quatre semaines) est importante, car un grand nombre de décisions cruciales dans les secteurs sensibles aux conditions météorologiques et climatiques, notamment ceux de l'agriculture, de l'eau, de la gestion des catastrophes et de la santé, sont prises dans ce laps de temps. La technique de la prévision à l'échelle sous-saisonnaire, qui constitue une avancée scientifique relativement nouvelle, devrait permettre de satisfaire la demande d'informations dans ce délai critique. En tant que résultat visé au niveau régional dans ce domaine de travail, l'action du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes pourrait contribuer à faire passer ces activités de prévision de la phase expérimentale au stade opérationnel, en organisant avec les organismes nationaux des projets pilotes afin de démontrer leur utilité dans le cadre plus large de l'application des informations météorologiques et climatologiques à la réduction des risques dans les secteurs concernés.

47. Dans sa résolution 72/7, la Commission a prié la CESAP d'accorder la priorité au défi transfrontière que représentent les tempêtes de sable et de poussière, en favorisant le réseautage régional et interrégional, notamment par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, et en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'OMM et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. Les travaux menés par le secrétariat dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes et en partenariat avec le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, portent sur les domaines suivants : a) la mise au point de déclencheurs paramétriques grâce à l'imagerie satellitaire d'observation de la Terre et la modélisation à moyen et à long termes de schémas pour la mise en service d'un dispositif d'alerte aux tempêtes de sable et de poussière ; b) la mise en place d'un mécanisme de coopération sous-régional en Asie du Sud-Ouest et en Asie centrale, composé des parties prenantes et des institutions concernées en Chine, au Japon, en Mongolie et en République de Corée, pour le partage des données d'expérience avec l'Asie du Nord et de l'Est et c) l'élaboration d'un plan d'action pour les catastrophes à évolution lente, dont les tempêtes de sable et de poussière – avec la participation des pays membres de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Asie centrale.

48. Les progrès technologiques permettent d'améliorer l'efficacité des dispositifs d'alerte rapide multirisque pour ce qui est des données, des statistiques et de l'information. On peut faire bénéficier les pays à faible capacité des avantages que tirent les pays à forte capacité des nouvelles technologies grâce à la coopération régionale. Les réseaux de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et l'initiative de la CESAP visant à améliorer la disponibilité, l'accessibilité économique et la résilience des infrastructures régionales à large bande, en particulier ses travaux relatifs à la résilience électronique, seront donc utiles également dans ce domaine de travail.

49. On compte dans ce domaine de travail assurer l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour permettre aux pays en développement et aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays en développement sans littoral de produire et d'utiliser les informations d'alerte rapide pour réduire les risques. Ces résultats seront en phase avec l'action menée grâce au Cadre mondial de

l'OMM pour les services climatologiques, mais l'attention portera en priorité sur les zones de la région exposées aux catastrophes.

3. Partenaires d'exécution

50. Les principaux partenaires d'exécution seront les organisateurs des forums régionaux sur les perspectives climatiques – à savoir les centres régionaux sur le climat tels que l'Institut indien de météorologie tropicale en Asie du Sud, le Centre météorologique spécialisé de l'ASEAN/Service météorologique de Singapour en Asie du Sud-Est et le secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement dans le Pacifique – et les institutions qui les appuient.

51. Suivant l'objectif du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes de regrouper divers partenaires dans une même enceinte, le secrétariat renforcera son engagement permanent avec le Centre météorologique spécialisé de l'ASEAN/Service météorologique de Singapour et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie afin de développer les moyens nécessaires pour établir des prévisions sous-saisonnières (deux semaines à un mois).

52. Il est envisagé d'étudier les possibilités qu'offre le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes d'élargir les services régionaux mis en place par le Service météorologique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, dans le contexte du programme régional de résilience aux changements climatiques en cours de réalisation en Asie du Sud. S'agissant des tempêtes de sable et de poussière, les principaux partenaires d'exécution sont le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, l'OMM, le PNUD et les membres de la Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière.

B. Domaine de travail 2 : données et statistiques

1. Un réseau de réseaux

53. En application de la résolution 74/6 de la Commission, le secrétariat accordera la priorité à la coordination avec les autres institutions nationales et internationales, notamment dans le cadre du Partenariat mondial sur les statistiques relatives aux catastrophes, du Groupe de travail sur l'information et les services géospatiaux en cas de catastrophe du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international et de continuer à promouvoir la coopération et la création de synergies entre les initiatives pertinentes menées en matière de développement statistique et de gestion de l'information géospatiale.

2. Activités et résultats visés

Information et services géospatiaux dans le domaine des catastrophes

54. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes favorisera l'acquisition et le regroupement des données, notamment celles recueillies grâce à l'observation de la Terre et l'information géospatiale. En sa qualité de secrétariat du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le secrétariat de la CESAP a élaboré, sous la direction du Conseil d'administration du Comité, un programme de travail qui contribue à renforcer les capacités des États membres en matière de gestion de l'information géospatiale. Il a également entrepris d'améliorer le site Web du Comité afin qu'il puisse fonctionner comme une plateforme interactive et de partage de données. Dans ce contexte, le secrétariat a conçu un plan pour la mise en place d'un centre de données géospatiales en réseau qui regroupera des plateformes de partage de données évolutives, comme celle que le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes est en train de créer, et servira de principale plateforme de partage de données géospatiales dans la région pour l'application de la résolution 2016/27 du Conseil économique et social relative au renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale.

Statistiques relatives aux catastrophes

55. Le Cadre de statistiques relatives aux catastrophes reprend les concepts fondamentaux et les indicateurs définis dans le Cadre de Sendai et les objectifs de développement durable, en vue de la traduction de ces concepts complexes en instructions spécifiques et en recommandations techniques pour la production et la diffusion des statistiques¹⁴. Aux fins de l'évaluation des risques et des études d'impact post-catastrophes, il comprend également l'analyse de données sur la population, la société et l'économie provenant de recensements et d'enquêtes.

56. Le renforcement des capacités nécessaires pour suivre la mise en œuvre et rendre compte des progrès accomplis dans l'application du Cadre de Sendai et la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la réduction des risques de catastrophe, constitue l'un des principaux résultats visés dans le deuxième domaine de travail. L'une des activités consistera à mettre périodiquement à jour l'Atlas des risques de catastrophe en Asie-Pacifique – la plateforme de données et informations en ligne mise au point par la CESAP avec le concours du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes¹⁵. Les données géospatiales en format vectoriel et en mode matriciel disponibles dans l'Atlas couvrent les risques naturels, l'exposition des infrastructures essentielles dans l'environnement bâti, les ressources naturelles et la vulnérabilité des populations urbaines. L'Atlas synthétise les données sur les risques et les catastrophes transfrontières, notamment les séismes, les inondations, les sécheresses, les tsunamis, les cyclones et les ondes de tempête, en indiquant là où les infrastructures essentielles sont gravement exposées. Les futures éditions de l'Atlas serviront de base pour la prise des décisions concernant l'investissement et le développement en matière d'infrastructures en tenant compte des risques. Sous l'égide du

¹⁴ ESCAP/74/24.

¹⁵ CESAP, Atlas des risques de catastrophe en Asie-Pacifique (à paraître).

Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, les membres du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes fourniront des données géospatiales et statistiques à jour de manière à actualiser l'Atlas en permanence, ainsi que des outils pour faciliter la prise des décisions d'investissement en fonction des risques.

3. Partenaires d'exécution

57. Le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes est un partenaire majeur qui assure la concordance entre l'action menée dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes et celle engagée dans le contexte du suivi du Cadre de Sendai. D'autre part, le Département des affaires économiques et sociales, qui assure le secrétariat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, sera un partenaire clef pour les travaux menés par le secrétariat en vue d'améliorer l'accès aux données géospatiales et leur incorporation aux statistiques officielles. Le secrétariat collaborera également avec le PNUD qui, en partenariat avec l'Université de Tohoku (Japon) et Fujitsu, met actuellement au point une base de données statistiques sur les catastrophes à l'échelle mondiale.

C. Domaine de travail 3 : technologie, innovation et applications

1. Un réseau de réseaux

58. Les innovations dans le domaine des technologies numériques et des satellites d'observation de la Terre se poursuivent à un rythme soutenu et, à mesure qu'elles convergent, un large éventail d'outils sont mis au point en vue d'apporter des solutions aux vastes problèmes de développement durable qui se posent aux niveaux régional et local.

59. Dans ce domaine de travail, le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes bénéficie principalement de la contribution du Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses du Programme régional de la CESAP pour les applications des techniques spatiales au développement durable et du volet résilience électronique de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

2. Activités et résultats visés

Applications utilisant les données spatiales

60. Les données spatiales peuvent améliorer la production et la diffusion d'alertes rapides et spécifiques à un lieu donné, et contribuer ainsi à réduire au minimum les pertes en vies humaines et les perturbations qui affectent la vie des plus démunis.

61. Le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses du Programme régional de la CESAP pour les applications des techniques spatiales au développement durable est une autre application essentielle. Ce mécanisme démontre clairement comment, grâce à une technologie innovante, les données géospatiales et la mise au point d'outils analytiques pour la surveillance et la gestion des risques en fonction des saisons peuvent être améliorées. Au niveau national, ses activités ont déjà été lancées en Mongolie durant la phase de démarrage et bénéficieront par la suite au Cambodge et au Myanmar ainsi qu'à d'autres pays à risque qui manifesteront leur intérêt.

62. Le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses permettra également l'utilisation proactive d'innovations technologiques pour surveiller l'évolution des sécheresses. Il doit servir à mettre au point des techniques pour tirer parti du suivi saisonnier classique mené au niveau des pays et utiliser sans difficulté lors des prochaines saisons l'information ainsi recueillie. Étant donné qu'une action coordonnée de plusieurs institutions s'impose pour ce faire, cette compilation constituera l'un des services spécialisés que le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes offrira sous la forme d'un ensemble complet d'informations sur le suivi saisonnier en temps réel et à usage prospectif et d'informations analytiques qui seront présentées dans un format compréhensible et facile à utiliser.

Applications utilisant l'intelligence artificielle

63. Avec la croissance exponentielle de l'informatique quantique, les prévisions reposeront de plus en plus à l'avenir sur les applications utilisant l'intelligence artificielle qui permettent une plus grande précision et spécificité pour l'analyse prédictive. Le principal résultat visé dans ce domaine est l'élaboration d'un système de cartes du monde en cinq dimensions (5D) qui inclut la cartographie tridimensionnelle classique, mais qui va plus loin. Tirant parti de la révolution technologique en cours, il comprend une quatrième et une cinquième dimension qui correspondent respectivement aux dimensions temporelle et cognitive de la cartographie. Les mégadonnées relatives à la Terre seront traitées et analysées à l'aide de l'intelligence artificielle. Un tel système fournira des données cognitives plus approfondies sur la complexité dynamique du risque dans le passé, le présent et l'avenir, les répercussions sur la population suivant les réalités contextuelles particulières et les mesures de politique générale qui s'imposent. Cette activité sera destinée à certains pays à haut risque de la région.

Connectivité numérique

64. Le haut débit pour tous est une condition essentielle, mais non suffisante, pour pouvoir tirer pleinement parti du potentiel qu'offre l'innovation technologique pour la résilience aux catastrophes. Dans le cadre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, et conformément à la résolution 75/7 de la Commission, l'accent sera mis sur le développement de réseaux à large bande résilients qui fournissent un accès haut débit général à un prix abordable. La mise en œuvre se fera au niveau sous-régional et comprendra une série d'études techniques, ainsi que le développement des connaissances, des activités de sensibilisation et le renforcement des capacités des responsables gouvernementaux. En particulier, une étude sur l'évaluation de l'exposition aux catastrophes des investissements en cours et prévus dans les infrastructures sera publiée en 2019. Elle déterminera l'exposition aux risques et la localisation des infrastructures, en s'appuyant sur les cartes de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information élaborées conjointement par l'Union internationale des télécommunications et la CESAP. Elle fournira des informations géographiques spécifiques sur les risques et les vulnérabilités en cas de catastrophe et sensibilisera davantage à la nécessité de tenir compte des risques lors des investissements dans des infrastructures. Comme les pertes dues aux catastrophes continuent d'augmenter avec le temps, les réseaux TIC fortement exposés doivent comprendre un mécanisme propre à assurer que les systèmes de communication restent fonctionnels dans toutes les phases d'une catastrophe. On n'en reconnaît pas suffisamment le caractère prioritaire. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes

aidera à sensibiliser et à mobiliser davantage les responsables à cet égard par son action dans ces différents domaines.

3. Partenaires d'exécution

65. Les principaux partenaires d'exécution seront les centres de service du Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses, à savoir l'Institut de télédétection et Digital Earth (Chine), l'Agence indienne de recherche spatiale (Inde) et l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales (Thaïlande). L'Université Keio (Japon), dans le cadre de son accord de partenariat avec la CESAP, fournira la 5D à la région, en commençant par certains pays situés dans des zones très exposées aux catastrophes, alors que l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information sera mise en œuvre en partenariat avec l'Union internationale des télécommunications, des groupes de réflexion régionaux tels que LIRNEasia et le secteur privé (notamment Google).

D. Domaine 4 : la connaissance au service des politiques générales

66. Dans sa résolution 73/7, la Commission a prié le secrétariat d'accorder la priorité à la synchronisation de l'appui pluridisciplinaire apporté aux États membres dans le cadre de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans leurs stratégies de développement, conformément au Cadre de Sendai et aux objectifs et cibles de développement durable relatifs à la réduction des risques de catastrophe.

1. Un réseau de réseaux

67. Sachant les résultats potentiels de la réforme en cours du système des Nations Unies et leurs incidences sur la structure de coordination des Nations Unies au niveau régional, il est à noter que le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes englobe le Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, qui est le principal réseau chargé de diffuser les connaissances relatives aux politiques générales. Le Réseau s'appuiera également sur l'expertise des groupes de réflexion et des réseaux universitaires de la région et d'ailleurs.

2. Activités et résultats visés

Rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique

68. Le rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique, publication phare de la CESAP, est établi tous les deux ans depuis que le programme de réduction des risques de catastrophe a été créé par les États membres de la CESAP en 2008. À ce jour, c'est le seul rapport régional sur les catastrophes qui soit toujours publié. Conformément à la pratique établie à partir de 2017, les futures éditions de ce rapport, de même que les autres supports de connaissances, continueront d'être en lien avec les objectifs de développement durable. Cela signifie que le rapport examinera le thème du forum politique de haut niveau sur le développement durable et ses préparatifs à l'échelle régionale, à savoir le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, en tenant compte de la réduction des risques de catastrophe.

Supports de connaissances thématiques communs

69. L'étude analytique axée sur la demande, intitulée *Ready for the Dry Years: Building Resilience to Drought in South-East Asia*, réalisée en partenariat par les secrétariats de la CESAP et de l'ASEAN, est un bon exemple des possibilités qu'offre le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes : il permet d'avoir un aperçu de la demande de supports de connaissances et de fournir des informations qui servent aux débats sur des questions de politique précises en vue de renforcer la coordination des politiques aux niveaux sous-régional et régional.

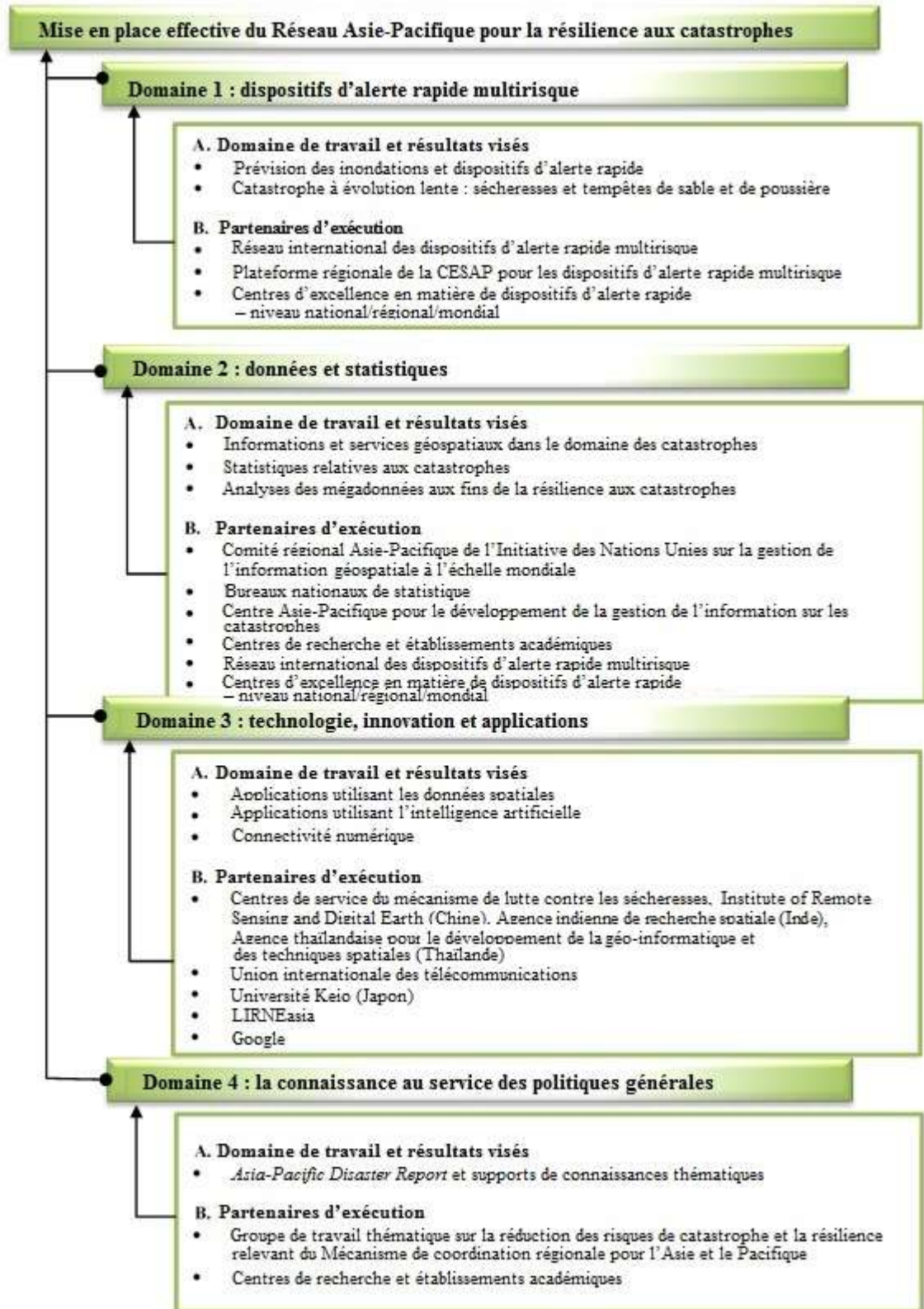
3. Partenaires d'exécution

70. L'édition de 2019 du rapport sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique a été établie par le secrétariat de la CESAP avec l'appui financier, entre autres soutiens, du Gouvernement de la République islamique d'Iran, par l'intermédiaire du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes. D'autres organismes des Nations Unies fourniront également des supports de connaissances thématiques donnés, en fonction des thèmes concernés. L'ASEAN continuera d'être un partenaire essentiel dans l'élaboration d'une étude de suivi sur la sécheresse, qui concernera cette fois tous les pays membres de l'ASEAN et non plus seulement le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam.

IV. Suivi et communication de l'information

71. Un récapitulatif des domaines de travail est présenté à la figure III. La mise en place du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes sera supervisée dans le cadre du suivi régulier du programme de travail du secrétariat sur la réduction des risques de catastrophe et les statistiques y relatives. Les progrès réalisés seront examinés par le Comité de la réduction des risques de catastrophe à sa septième session en 2021 et, par la suite, une proposition concernant ses domaines de travail pour 2023-2024 sera présentée.

Figure III



Source : CESAP, 2019.

V. Questions sur lesquelles le Comité est appelé à se prononcer

72. Le Comité souhaitera peut-être :

a) Approuver les domaines de travail aux fins de la mise en place du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes (2020-2022), comme indiqué dans le présent document ;

b) Engager les États membres et les organisations partenaires à continuer d'appuyer la mise en œuvre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes (2020-2022) grâce à des contributions financières et en nature ;

c) Inciter activement diverses parties prenantes, telles que le secteur privé, les milieux universitaires et les groupes de réflexion, à se mobiliser et à participer à la mise en œuvre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes (2020-2022) ;

d) Proposer des résultats précis à atteindre et des activités à entreprendre dans le cadre du Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes afin d'accélérer l'action engagée en vue de renforcer la résilience dans les zones de la région qui sont particulièrement exposées aux catastrophes.